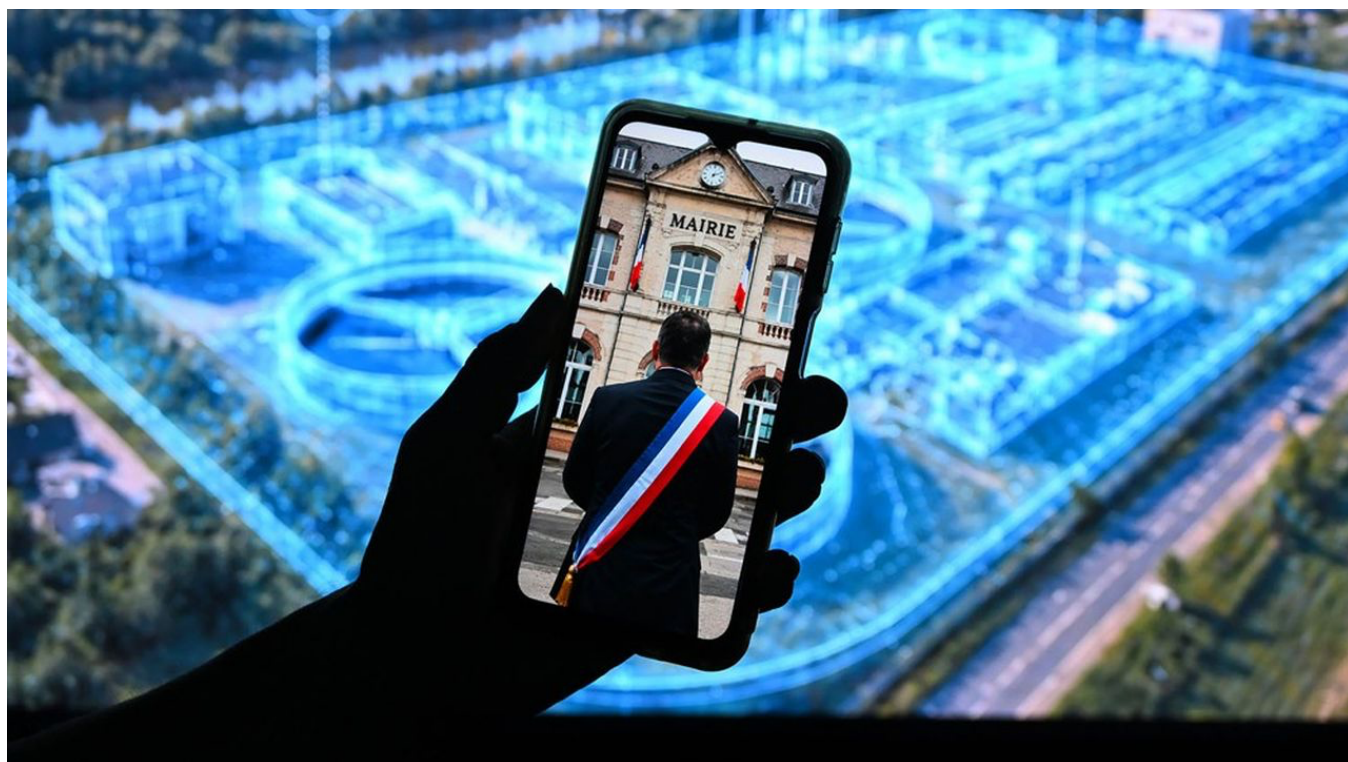


« Mieux vaut surfer sur la vague que se la prendre en pleine figure » : les collectivités locales à l'épreuve de l'IA

Les initiatives se multiplient dans les communes, les départements et les régions, mais beaucoup reste à faire. La Banque des territoires lance ce jeudi un programme pour accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle dans les collectivités.



77 % des collectivités de plus de 3.500 habitants ont engagé un projet IA ou s'appêtent à le faire, selon le baromètre de l'Observatoire Data Publica publié fin 2025. (Photo JPL/REA)

Essai transformé. Depuis 2024, l'agglomération de Grand Paris Sud, qui rassemble 23 communes en Essonne et Seine-et-Marne, fait appel à l'intelligence artificielle (IA) pour détecter [les fuites sur son réseau d'eau](#). La société Leakmited, qui a analysé 120 kilomètres de canalisations, en a repéré 39. Un « franc succès », selon Michel Bisson, président délégué

de l'intercommunalité : « 2 millions de mètres cubes d'eau et 1,4 million d'euros ont été économisés par an. » A tel point que la collectivité fait de même depuis l'an dernier pour [la collecte des déchets ménagers](#). Grâce à des capteurs placés à l'arrière de ses camions poubelles, elle repère « rue par rue » les erreurs de tri.

« Initiatives isolées »

Grand Paris Sud n'est pas la seule collectivité locale à expérimenter l'IA dans l'Hexagone. 77 % de celles de plus de 3.500 habitants ont engagé un projet IA ou s'apprêtent à le faire, contre seulement 51 % en 2024, selon le baromètre de l'Observatoire Data Publica publié fin 2025. C'est le cas, par exemple, de la région Ile-de-France, qui a lancé l'an dernier un chatbot répondant à la question « Que fait la région pour moi ? » en se fondant sur 50.000 délibérations prises depuis 2016. Ou du département du Nord, qui a décidé en décembre d'analyser les photos de ses routes avec l'IA pour en anticiper la maintenance.

Si les projets se multiplient depuis 2023, il s'agit désormais de « passer d'initiatives isolées à des déploiements plus massifs et structurés de l'IA », estime Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des territoires, qui annonce ce jeudi un programme de « plusieurs dizaines de millions d'euros » pour accélérer le mouvement. Son montant se précisera selon « l'engouement qu'il suscitera ».

Intitulé « Territoires de l'IA », il servira notamment à la création d'une « IA Factory » dans les locaux parisiens de [Mistral AI](#). La figure de proue de l'IA en France y facilitera l'émergence d'outils destinés aux collectivités en collaborant avec quinze d'entre elles, chacune s'attelant à un projet. Les trois premiers chantiers seront lancés dans les prochaines semaines : la région Grand Est travaillera sur un outil allégeant les tâches des secrétaires de mairies rurales, la métropole de Bordeaux sur l'orientation vers les bons services des habitants, et le département de la Côte-d'Or sur la détection des dégradations de la voirie.

Gains de productivité

« Cela risque d'être rapidement insuffisant », estime Jacques Priol, cofondateur de l'Observatoire Data Publica, qui salue toutefois l'initiative. Il a recensé plus de 250 cas d'usage par les collectivités fin 2024, et table sur « 600 aujourd'hui ». Un nombre qui devrait encore croître à mesure que les collectivités s'y mettent, remarque-t-il. Car « mieux vaut surfer sur la vague de l'IA plutôt que de se la prendre en pleine figure », justifie Vincent Ducourau, conseiller délégué à la stratégie numérique à la Métropole européenne de Lille.

L'IA ne remplacera pas le service public.

Gil Avérous, maire de Châteauroux

Les collectivités y voient notamment de possibles gains de productivité « particulièrement recherchés dans ce contexte budgétaire contraint », atteste Bernard Giry, directeur général adjoint chargé de la transformation numérique à la région Île-de-France. Pour son [programme de rénovation des lycées](#), la région compte s'appuyer en 2026 sur l'IA pour vérifier que les projets d'architecture correspondent au cahier des charges.

Certaines collectivités se sont même aperçues que l'IA était déjà employée par leurs agents. En 2025, un sondage réalisé par la ville de Cannes auprès de ses 2.800 agents a révélé que « plus de la moitié des répondants avaient déjà un usage professionnel de ChatGPT », indique la directrice générale des services, Karin Topin-Condomitti. « Attention toutefois au risque de créer une faille de cybersécurité autour des données personnelles », prévient Céline Colucci, directrice générale du réseau de collectivités Les Interconnectés.

Depuis, la ville des Alpes-Maritimes cherche à « acculturer » tous ses agents aux outils d'IA. Y compris ceux sur le terrain, comme le personnel chargé de l'entretien des espaces verts. « On s'assure que tout le monde est dans le train, parce qu'on constate déjà des effets sur les métiers. Et

dans cinq ans, il y en aura d'autres », projette Karin Topin-Condomitti.

Remplacera, remplacera pas

Sur le front de l'emploi, les messages se veulent rassurants. « L'IA ne remplacera pas le service public », assure Gil Avérous, le maire de Châteauroux (Indre) et président de sa communauté d'agglomération. Il a sollicité Google en 2024 pour former à l'IA les 1.200 agents de ses collectivités. « Le plus important pour nous était de leur faire comprendre que l'intelligence artificielle ne se substituerait pas à la décision humaine », pointe l'édile.

L'ex-chargé du numérique à la ville et à la métropole de Rennes, Pierre Jannin, reste dubitatif à cet égard. Il en veut pour preuve la situation dans le secteur privé. « Aujourd'hui, des entreprises licencient leurs salariés par anticipation de leurs gains de productivité. »

Avec Nantes, Rennes a été l'une des premières villes à inciter à la prudence sur l'IA. « Elles ont été pionnières sur ce sujet parce qu'elles l'étaient déjà sur la collecte des données », rappelle Jean-Michel Bernabotto, directeur technique au sein du cabinet de conseil Public IA. Dès 2019, capitale de la Loire-Atlantique s'était notamment dotée d'une charte s'engageant à stocker les données sensibles dans l'Hexagone.

Nantes avait aussi adopté en 2024 une « boussole » compilant une centaine de questions à se poser avant de lancer un projet IA.

« Participera-t-il à l'épanouissement des agents ? », illustre Jacky Trichet, vice-président chargé du numérique à la métropole. « Ceci nous permet d'estimer les bénéfices de nos projets par rapport à leurs coûts environnementaux et sociaux », ajoute-t-il. Des questions auxquelles seront aussi tenues de répondre les entreprises qui travailleront avec la collectivité, qui imposera bientôt une « clause IA » dans ses marchés publics.